



Projet pédagogique
2020-2021

ALSH

Arc-en-Ciel



SOMMAIRE du projet pédagogique

INTRODUCTION	3
Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?	3
LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
I. Les valeurs d'Alfa3a.....	4
II. Les intentions éducatives	4
III. Les objectifs du projet pédagogique	5
L'ACCUEIL DE LOISIRS	11
I. Historique.....	11
II. Locaux et emplacement	11
III. Public de la structure	12
L'EQUIPE D'ANIMATION	17
I. La direction.....	17
II. Rôle de l'animateur	17
III. L'organigramme de la structure et son organisation.....	18
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	19
I. L'accueil en permanence	19
II. Associer à, et pour la vie de la structure.....	21
III. Accompagner l'épanouissement.....	22

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs que souhaite la collectivité en corrélation avec ceux de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I. Les valeurs d'Alfa3a

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

Les accueils de loisirs sont gérés par l'association Alfa3a. L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs Périscolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires.

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

II. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes.

L'ALSH garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Les objectifs du projet pédagogique

Un contexte communal général :

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en lien avec les orientations de la ville de Divonne-les-Bains, l'équipe de l'accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

L'accueil de loisirs est labélisé « Loisirs équitables » par la CAF de l'Ain. Ce label s'appuie sur plusieurs principes :

- l'accès aux loisirs pour tous et notamment pour les enfants en situation de fragilité sociale ou de handicap,
- une plus grande mixité sociale des accueils de loisirs visant l'inclusion de tous les enfants, avec une aide en fonction du quotient familial.
- un projet pédagogique adapté et ambitieux, basé sur des projets d'animations appropriés au public accueilli.
- des projets d'animations thématiques motivants, ludiques et adaptés à tous les publics

Vous pouvez trouver toutes les modalités de ce Label sur nos programmes d'animation.

Différents axes sont mis en valeurs sur les actions des ALSH de Divonne-les-Bains.

AXE 1 : Être un lieu de vie et d'épanouissement pour tous

AXE 2 : Découvrir de nouvelles pratiques artistiques, culturelles, sportives, scientifiques, techniques et environnementales

AXE 3 : Apprendre la vie en collectivité

AXE 4 : Respecter les rythmes de vie des enfants

Les axes pédagogiques de l'accueil de loisirs Arc-en-ciel :

a. Constats sur l'année 2019-2020

Durant la fin d'année scolaire 2019-2020, nous avons pu observer plusieurs éléments qui, sur l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel, nous ont amené à formuler les objectifs, le projet qui va suivre. Nous avons fait 4 grands constats portant sur les thèmes suivants :

- Les goûters au sein de l'accueil de loisirs
- La place importante du respect de l'environnement au sein de l'accueil de loisirs
- L'aménagement de la structure
- La place de l'accueil de loisirs dans le parcours de vie de l'enfant

Le goûter :

Le temps du goûter représente un temps important dans la vie de l'enfant. Il lui permet d'apporter les nutriments nécessaires pour tenir jusqu'au prochain repas. Il signe également la fin de l'école et le début du temps périscolaire. Le goûter est préalablement préparé par les animateurs et distribué dès l'arrivée des enfants. Cependant sa préparation entraîne quelques difficultés pour les animateurs qui doivent respecter la composition suivante « un produit laitier, un fruit, un produit céréalier ». En effet, il est parfois difficile de renouveler le goûter pour que celui-ci ne soit pas trop redondant. De plus, les quantités sont parfois trop abondantes ou au contraire pas assez. D'autre part, les enfants ne comprennent pas toujours les décisions prises dans le choix du goûter et souhaiteraient des aliments qui ne sont pas de saison (ex : fraise en hiver).

Le respect de l'environnement :

Depuis ses débuts, et dans la perspective des valeurs Alfa3a et de la ville, l'accueil de loisirs place le respect de l'environnement dans l'une de ses valeurs fondamentales. Nous faisons le tri avec les enfants et incluons les familles dans le processus en les sollicitant sur la récupération de matériaux. Nous utilisons principalement des matériaux de base comme le carton, les journaux ou les bouteilles en plastique. Cependant, nous ne réutilisons pas dans l'ensemble les déchets que nous créons, que ce soit alimentaires ou matériels. Les commandes de matériels d'entretiens ou pédagogiques génèrent un certain nombre de déchets que nous n'utilisons pas et qui terminent à la poubelle. Il en va de même pour certains meubles. De plus, nous constatons une surconsommation de l'eau par les enfants qui se traduit notamment par des jeux à répétition dans les toilettes et des denrées alimentaires lors des temps de repas.

L'aménagement des locaux :

Les protocoles sanitaires liés à la pandémie nous ont amenés à réaménager nos espaces afin de pouvoir respecter les mesures de distanciation sociale. Certains espaces ont alors perdu leur fonction de salle d'activités pédagogiques et cela a entraîné des confusions auprès des familles et de l'équipe. D'autre part, certains lieux comme le jardin ont été complètement abandonnés, contrairement à la hausse de la demande des enfants de pouvoir jardiner et bricoler.

b. Objectifs pédagogiques du projet

A la suite de ces différents constats, nous avons construit trois objectifs pédagogiques autour desquels nous allons orienter nos actions durant l'année afin de répondre aux demandes de chacun. Chaque axe vous est présenté avec les descriptifs de ce que nous souhaitons mettre en place pour les familles et les enfants.

Objectif 1 : Sensibiliser les enfants au cycle alimentaire du jardin à l'assiette et de l'assiette au retour à la terre

Objectifs intermédiaires :	Objectifs opérationnels :	Actions :
Sensibiliser les enfants à l'importance de l'alimentation	Comprendre les apports et les bienfaits de l'alimentation dans le quotidien de l'enfant	Suivi des enfants pendant le repas, animations sportives sur le thème, mise en place d'expériences scientifiques...
	Savoir reconnaître les différentes catégories d'aliments et leurs effets sur le corps	Construction d'une fleur des aliments, jeux sportifs sur le thème des aliments
	Reconnaître les besoins énergétiques d'un enfant	Jeux autour de la composition d'un goûter, intervention d'un spécialiste...
Découvrir les origines de l'alimentation agricole avec un exemple concret : le potager	Découvrir le cycle de vie du monde végétale	Réhabilitation du potager
	Inciter et donner envie aux enfants de manger de nouvelles choses	Mise en place d'ateliers dégustations, Kim-goût, goûter salée/sucrée...
	Comprendre les saisonnalités des plantes, des fruits et des légumes	Construction d'un calendrier des saisons, plantation et récoltes de fruits et légumes dans le potager
	Instaurer des principes de récupération et de renouvellement des aliments, de l'eau et des déchets verts	Mise en place d'un composte et d'un système de récupération d'eau, utilisation des déchets pour des activité (land'art, bricolage...)

Objectif 2 : Favoriser l'autonomie de l'enfant au travers de la notion de « faire soi-même » et d'une responsabilité écologique.

Objectifs intermédiaires :	Objectifs opérationnels :	Actions :
limiter la surconsommation de matériels pédagogiques	Rénover des objets de l'accueil de loisirs par les enfants	Rénovation de la cuisinette par les PS-MS, réparation des foot-billes par les grands...
	Utiliser des matériaux recyclés pour la création d'activité manuelles	Mise en place d'un tri des déchets, mobilisation des familles pour la récupération du matériel...
Valoriser le principe de « faire soi-même » et du recyclage d'objets	Permettre aux enfants de se réappropriier et de réaménager les lieux avec leurs créations	Décoration des salles d'activités, construction d'un coin zen à l'extérieur...
	Sensibiliser les enfants aux notions de bricolage et de construction	Mise en place d'atelier bricolage, construction de canapé en palette, construction de jeux en bois, marelle en dalle...

Objectif 3 : Inscrire les activités pédagogiques dans un principe d'ouverture sur le monde, sur le plan local, territorial et international.

Objectifs intermédiaires :	Objectifs opérationnels :	Actions :
Valoriser la place de l'individu au sein de la structure	Proposer des excursions pédagogiques à proximité ou sur le territoire frontalier	Ex : visite de l'alimentarium, sortie découverte de la ville, sortie aux marchés...
	Valoriser nos actions auprès des familles et de la ville	Mise en place d'une newsletter, articles en lignes, expositions
	Découverte de différentes cultures au travers des activités pédagogiques	Activités pédagogiques autour de thèmes, activités sur la langue des signes, découvertes culinaires...
	Créer des temps de partage pour les parents, les enfants, l'équipe d'animation	Mise en place de journée-enfants, goûter des familles, expositions, retour sur la journée de l'enfant, accueil individuel...
	Permettre à chacun de pouvoir faire part de ses envies et de ses choix.	Construction des programmes avec les enfants, possibilité ou non de participer aux activités, propositions au minimum de deux activités différentes...
S'inclure dans un territoire	Mobiliser des acteurs extérieurs dans nos actions	Rencontre avec des intervenants, (ex : jardinier, apiculteur...)
	Découvrir l'environnement géographique dans lequel on évolue	Ex : visite de l'alimentarium, sortie découverte de la ville, sortie aux marchés...
	S'appuyer sur les ressources locales et internationales pour une ouverture d'esprit	Journée des droits de l'enfants

Nos différentes actions se dérouleront sur l'ensemble de l'année scolaire. Elles auront lieu sur les temps périscolaires et sur les temps extrascolaires.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. Historique

La structure est gérée par une association loi 1901 : Alfa3a (Association pour le Logement la Formation et l'Animation : Accueillir, Associer et Accompagner) depuis janvier 2020. Elle a pour but de mettre la personne au cœur de l'action.

L'accueil de loisirs Arc-en-ciel est situé au 22 allée beaulieu sur la commune de Divonne-les-Bains. Le bâtiment actuel est ouvert depuis juillet 2006, mais l'accueil de loisirs Arc-en-ciel est effectif depuis plus d'une vingtaine d'année.

L'accueil de loisirs Arc-en-ciel appartient au centre d'animation Alfa3a de Divonne-les-Bains qui rassemble l'accueil de loisirs Arbère, l'accueil de loisirs Guy de Maupassant, l'accueil de loisirs Arc-en-ciel et l'espace jeunes.

La commune de Divonne-les-Bains est une commune française située dans le département de l'Ain à 15 kms de Genève, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

II. Locaux et emplacement

L'accueil de loisirs Arc-en-ciel est à proximité des écoles primaire centre et maternelle centre dont il accueille les enfants.

L'accueil est composé de :

- 3 salles d'activités
- 1 salle de motricité
- 2 espaces « coin bulles » où l'enfant a la possibilité de lire, d'être au calme...
- 1 cuisine pédagogique
- 1 réfectoire commun avec l'école
- 3 espaces de sanitaires
- Le pôle administratif
- 1 cour pour les maternelles
- 1 cours pour les primaires, commune avec l'école primaire
- 1 jardin pédagogique

Pour les vacances scolaires et les mercredis, nous avons également accès à une aile de l'école qui comprend une salle de motricité, un bloc de sanitaires pour les maternels, deux salles d'activités dont une est transformée en dortoir pour les petits.

III. Public de la structure

Caractéristique du public accueilli :

a. Caractéristique du public accueilli :

L'accueil de loisirs accueille principalement et prioritairement les enfants de l'école primaire et l'école maternelle du Centre et de Divonne-les-Bains ainsi que les enfants de familles ayant un lien particulier avec la Commune.

Les enfants accueillis sur la structure ont de 3 à 11 ans. La capacité d'accueil de la structure est d'une capacité de 150 enfants. Cette capacité est augmentée sur les vacances scolaires avec la mise à disposition des bâtiments scolaires.

b. L'accueil des enfants en situation de handicap

Comme le stipule la loi de 2005 sur le handicap, chaque structure est tenue de mettre en place des modalités pour accueillir un public en situation de handicap de par son aménagement et son fonctionnement. C'est pourquoi nos locaux disposent d'un ascenseur, ainsi que de rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites. De plus, pour chaque enfant porteur de handicap un suivi régulier est instauré entre l'équipe et la famille. Plusieurs rencontres ont lieu durant l'année afin de faciliter les échanges et d'assurer le suivi de l'enfant. Ces échanges sont généralement inclus dans un suivi éducatif de l'enfant avec l'école et la ville. Des protocoles individuels peuvent être mis en place afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des familles. (ex : cahier de liaison, PAI, espace aménager...).

Types d'accueil :

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

c. Accueil Périscolaire matin :

L'accueil périscolaire est organisé dans les locaux dédiés au périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 7h30 et 8h30. Il débute le 2ème jour de la rentrée et fini le dernier jour de l'année scolaire. L'enfant peut être accueilli à titre permanent ou occasionnel en fonction des besoins des parents.

Les enfants sont accueillis, selon leurs heures d'arrivée, dans les salles d'activités ou les animateurs leur proposent plusieurs pôles d'activités (dessins, jeux de société, lectures...). Les enfants sont ensuite accompagnés dans leurs classes à partir de 8h20.

d. Accueil Périscolaire soir :

Les accueils périscolaires concernent les soirées du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h15

Ces temps périscolaires sont organisés de :

- 16h30 à 16h45 : récupération des enfants dans leurs établissements scolaires respectifs.

- 16h45 à 17h10 : une collation fournie par la structure

- 17h10 à 17h30 : Temps libres encadré

- 17h30 à 18h30 : Activités pédagogiques à caractère artistique, sportif et culturel.

Ces activités évoluent en fonction du nombre d'enfants inscrits et des périodes de l'année. Nous proposons au minimum deux activités sur chaque temps pédagogique afin que l'enfant puisse faire son choix selon ses envies. Nous veillons à varier les activités chaque jour pour que chaque enfant puisse s'y retrouver (ex : une activité sportive ou une activité manuelle le lundi, une activité scientifique ou une activité manuelle le mardi...). Un programme d'activité est construit au préalable par les animateurs selon les envies des enfants et le respect des directives éducatives de la structure.

e. Accueil Périscolaire Mercredi :

L'accueil de l'enfant au périscolaire du mercredi peut s'effectuer de différentes manières selon les inscriptions faites par les familles. En effet, l'enfant peut être accueilli :

Le mercredi matin sans repas de 7h30 à 12h00

Le mercredi matin avec repas de 7h30 à 13h00

Le mercredi après-midi sans repas de 13h00 à 19h15

Le mercredi après-midi avec repas de 12h00 à 19h15

Le mercredi en journée complète de 7h30 à 19h15

Pour illustrer, une journée à l'accueil de loisirs se déroule comme ce qui suit :

7h30-9h00	Accueil des enfants et temps libres encadrés
9h-9h20	Appel + présentation des activités
9h20 -11h30	Activités pédagogiques
11h30-12h	Temps libre encadré en extérieur
12h00	Départ des enfants inscrits le matin sans repas Arrivée des enfants inscrits l'après-midi sans repas
12h00-13h00	Repas au réfectoire
13h00	Départ des enfants inscrits le matin avec repas

	Arrivée des enfants inscrits l'après-midi sans repas
13h00-14h30	Pour les Ps-Ms : Sieste Pour les autres : temps calme (45 min) + temps libres (45 min)
14h30	Appel + Présentation des activités
14h30-16h00	Activités pédagogiques
16h00-16h45	Goûter + retour sur la journée
16h45-17h30	Temps libres encadrés en extérieur
17h30 -18h30	Ateliers
18h30-19h15	Temps libres encadrés

f. Durant les vacances scolaires :

- Les vacances scolaires à l'accueil de loisirs

Le déroulement des journées durant les vacances scolaires est le même que les mercredis. Cependant, la structure est ouverte de 7h30 à 18h30.

L'enfant peut être inscrit :

Matin sans repas de 7h30 à 12h00

Matin avec repas de 7h30 à 13h00

Après-midi sans repas de 13h00 à 18h30

Après-midi avec repas de 12h00 à 18h30

En journée complète de 7h30 à 18h30

Les séjours accessoires

Pendant les vacances scolaires, le centre d'animation Alfa3a met en place des séjours accessoires qui sont accessibles aux enfants fréquentant les 3 accueils de loisirs de la ville de Divonne-les-Bains. Ils sont d'une durée de 5 jours et 4 nuitées et se situent à deux heures maximum de la structure. Ils sont encadrés par un membre de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et des animateurs vacataires.

Ses séjours ont pour objectifs de permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité et de développer leurs sens des responsabilités. Ils sont également l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques culturelles et sportives ainsi que de nouveaux lieux.

Un séjour est proposé durant les vacances d'hiver autour de la découverte des sports d'hiver pour les enfants du primaire par l'accueil de loisirs Arc-en-ciel. Un second séjour est proposé durant les vacances de printemps par l'accueil de loisirs d'Arbère autour de la découverte de la nature.

Nous travaillons également à la mise en place de nuitée pour les maternelles.

Les autres services proposés :

g. Le service de navette

L'accueil de loisirs Arc-en-ciel propose un service de navette tous les soirs durant les périodes scolaires entre 16h45 et 18h45. Ce service permet aux enfants accueillis aux temps périscolaires de pouvoir participer aux activités extrascolaires proposées par les associations de la ville (ex : football, judo, cours de langues...) de 17h00 à 18h30 selon une convention renouvelée chaque année scolaire. Les familles peuvent bénéficier d'un aller et/ou d'un retour par enfant selon leurs besoins et dans la limite des places disponibles. Le service est assuré par un chauffeur employé au sein de l'accueil de loisirs et à l'aide de minibus de 9 places.

Une navette ski est également mise en place les mercredis durant la saison hivernale à 12h30 pour les enfants participants aux mercredis des neiges.

h. Le CLAS

Depuis septembre 2017, le centre d'animation de Divonne-les-Bains met en place un CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) en partenariat avec les écoles, les accueils de loisirs, l'enfant et ses parents. Ce projet est financé par la CAF. Les enfants d'élémentaire sont accueillis au sein des structures pour une aide à la méthodologie, à l'organisation de son temps de travail, de ses devoirs et un accompagnement sur un projet particulier monté par eux-mêmes. Les séances sont au nombre de deux par semaines et se déroulent entre 16h45 et 18h45. Elles sont encadrées par des enseignants pour l'aspect méthodologique et par des animateurs volontaires pour le temps de projets. La participation au CLAS est définie selon un sondage fait par les enseignants en classe et un entretien avec les familles sur leurs besoins.

i. La pause cartable

Suite à une forte demande des familles et un constat de la collectivité, l'accueil de loisirs met en place un nouveau temps d'accueil pour les enfants du CE1 au CM2, intitulé la pause cartable. Ce temps a lieu de 17h à 17h45 et de 17h45 à 18h30. Il permet aux enfants de pouvoir bénéficier d'un espace pour faire leurs devoirs sous la responsabilité d'un animateur de l'accueil de loisirs qui peut les aider dans leur travail. Ce temps n'est pas une aide aux devoirs. Les enfants sont en autonomie.

Ce service n'entraîne aucun frais supplémentaire, l'enfant doit cependant avoir un dossier au sein de l'accueil de loisirs pour pouvoir bénéficier de ce service et être inscrit par la famille en périscolaire le soir.

Le projet devrait commencer après les vacances d'automne, après une première phase de sondage auprès des familles.

j. Le projet passerelle

Le projet passerelle est projet en partenariat avec l'espace jeunes et les accueils de loisirs de Divonne-les-Bains. Il est en marche depuis très longtemps sur le centre d'animation. Il s'adresse aux enfants du CM2 et a pour objectif de leurs faire découvrir l'espace jeune qui s'adresse aux adolescents à partir de la 6ème. Les enfants sont ainsi invités à participer à la vie et aux activités proposées par la structure un mercredi par mois. Ceci permet aux enfants d'avoir une première approche des lieux, des animateurs et des autres jeunes. Différents types d'activités sont proposés comme du bowling, du laser Game ou des activités sur site. L'enfant participe également à la vie de la structure puisque l'espace jeunes réalise ses propres repas.

Le projet passerelle permet aux enfants et aux familles de connaître l'endroit et de faciliter les transitions entre le monde de l'enfance et de l'adolescence.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un repère pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a

I. La direction

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

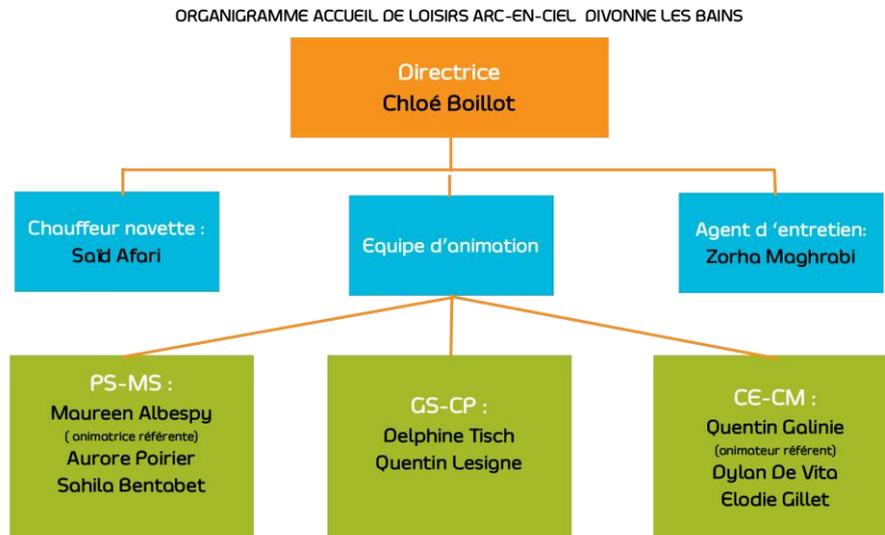
II. Rôle de l'animateur

Sous l'autorité de la direction de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par la Délégation Régional et Départemental Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

III. L'organigramme de la structure et son organisation

L'équipe d'animation est composée de 11 personnes assurant les postes de direction, animateurs, chauffeur et agent d'entretien permettant l'accueil des familles dans les meilleures conditions.



A ce jour, l'équipe d'animation comptabilise : 1 directrice diplômée d'une licence professionnelle en coordination de projet à caractère sociale, 4 animateurs diplômés BAFA, 1 animatrice stagiaire BAFA, 1 animatrice diplômé CAP petite enfance et en cours de formation BAFD, 2 animateurs non diplômés qui se formeront au cours de l'année 2020-2021, d'un agent d'entretien et d'un chauffeur navette. Une personne est actuellement en cours de recrutement pour renforcer l'équipe d'animation.

Des petits temps de réunion sont instaurés les mardis après-midi afin de faire le point sur les problèmes rencontrés durant la semaine ou sur les changements à effectuer. Un temps de réunion plus important est mis en place entre chaque période de vacances afin de faire un point plus approfondi sur la situation des enfants, l'avancement des projets et les changements importants.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner

I. L'accueil en permanence

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Des temps d'accueils

L'animateur discute avec les parents pour que ces derniers soient toujours informés du programme de la journée et des journées à venir. L'interlocuteur sera très souvent le directeur ou l'animateur référent, positionné à l'accueil.

L'animateur sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il est présent et d'autant plus actif aux moments de l'accueil et du départ.

Accueillir l'enfant dans sa famille

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

Soigner

La direction et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. Un assistant sanitaire est nommé.

Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II. Associer à, et pour la vie de la structure

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a.

Inscrire la structure dans la vie locale :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des évènements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants sur des temps d'activités.

La Mairie :

Financeur, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

Caisse D'Allocations Familiales :

La CAF de l'Ain finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

La Direction Départementale de la Cohésion Social :

La DRDJSCS est un réel partenaire dans le travail concernant la réglementation et l'accompagnement des équipes sur le terrain. Il est également un soutien en terme de formation des animateurs.

*Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble,
Faire équipe.*

III. Accompagner l'épanouissement

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

Les temps des activités :

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

Les activités sont adaptées aux spécificités des groupes d'âges d'enfants.

Les activités sportives et jeux collectifs concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité. La présence d'équipements sportifs à proximité des sites et leur localisation dans des espaces de verdure favorisent les activités sportives, de plein air et d'éducation à l'environnement.

Les activités manuelles permettent également à l'enfant d'acquérir petit à petit une motricité plus fine en utilisant des outils et matériaux divers et variés.

Les jeux permettent à l'enfant d'assimiler les règles, celles du jeu, mais aussi à travers elles, celles qui permettent de jouer ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble.

Les activités culturelles accompagnent les individus dans leur développement personnel et social.

Accompagner c'est écouter les besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.

Mis en application le 1^{er} Septembre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Cherchez le bien'.